



**UNION INTERFEDERALE DES AGENTS DE LA
FONCTION PUBLIQUE FORCE OUVRIERE**
46, rue des Petites Ecuries 75010 – PARIS
Tél. : 01.44.83.65.55
e-mail : contact@fo-fonctionnaires.fr

Communiqué de presse

Pour un reclassement immédiat des travailleurs sociaux en catégorie A !

FO revendique l'ouverture de véritables négociations, afin d'obtenir la reconnaissance des diplômes et qualifications des travailleurs sociaux en niveau II, afin que l'ensemble des corps et cadres d'emplois des assistants sociaux, des éducateurs spécialisés, des conseillères en économie sociale et familiale, des éducateurs techniques spécialisés et des éducateurs de jeunes enfant, soit reclassé en catégorie A type.

FO considère intolérable le retard pris pour répondre à cette revendication qui est, de longue date, reprise par l'ensemble des agents concernés et des organisations syndicales.

Personne ne peut se satisfaire de la situation actuelle, qui a été décidée par les pouvoirs publics. En effet, le processus poursuivi ces derniers mois par les différents ministères des trois versants de la fonction publique consacre un traitement différencié d'une fonction publique à l'autre.

Nous constatons :

- ✚ que les assistants sociaux de la fonction publique de l'Etat ont été reclassés en B NES (Nouvel Espace Statutaire) depuis octobre 2012, alors que leurs collègues de la fonction publique territoriale et hospitalière sont toujours rémunérés sur les anciennes grilles du CII (Classement indiciaire intermédiaire).
- ✚ que les personnels administratifs et techniques de catégorie B des trois fonctions publiques ont été reclassés en B NES et les infirmiers l'ont été en catégorie A.

Nous rappelons que FO s'est, depuis le début, opposée à un reclassement en B NES des assistants sociaux, des éducateurs spécialisés, des conseillères en économie sociale et familiale, des éducateurs techniques spécialisés, ainsi que des éducateurs de jeunes enfant et revendique toujours pour les trois versants de la fonction publique un reclassement immédiat en catégorie A type.

FO revendique également un véritable déroulement de carrière pour les conseillers socio-éducatifs ; l'intégration directe et immédiate en catégorie B des Techniciens en Intervention Sociale et Familiale, ainsi qu'un nouveau déroulement de carrière en B pour les moniteurs éducateurs.

Face à la perte continue du pouvoir d'achat avec le gel du point d'indice, face à l'aggravation des conditions de travail, FO s'adresse solennellement au gouvernement pour que cesse au plus vite cette situation intolérable et que s'ouvrent enfin les négociations pour répondre à l'ensemble des revendications exprimées clairement depuis de nombreux mois.

Paris, le 29 mars 2013